

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION
28 NOVEMBRE 2023

Charte de gestion des agents contractuels de l'Université de Bourgogne

Mise à jour de la grille indiciaire de recrutement des personnels contractuels enseignants en CDD
Date d'effet : 01/09/2023

Titre II : Dispositions spécifiques aux personnels contractuels enseignants

II- La rémunération

A – Cas des contractuels enseignants en contrat à durée déterminée

Niveau de diplôme / expérience	Catégorie	Indice nouveau majoré	Brut mensuel * (euros)
Titulaires d'un Master 1 (pour les seuls renouvellements de contrats antérieurs à la présente charte)	4	431	2 121,72
Titulaires d'un Master 2 (ou équivalent) sans expérience OU Sur dérogation, candidats non titulaires d'un master dans les disciplines techniques ou les disciplines rares et justifiant d'au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine	3	476	2343,25
Titulaires d'un doctorat sans expérience	2	492	2422,01
Titulaires d'un Master 2 avec une expérience d'au moins un an en qualité d'ATER à temps complet ou deux ans de professeur contractuel dans l'enseignement supérieur à temps complet	1	519	2554,93
Titulaires d'un Doctorat avec une expérience d'au moins un an en qualité d'ATER à temps complet ou deux ans de professeur contractuel dans l'enseignement supérieur à temps complet	1	557	2741,99

*Valeur du point d'indice au 1^{er} juillet 2023